

Séance du : 15 février 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
14	14	11

L'an deux mil dix et le quinze février, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, maire.

Date de Convocation

9.02.2010

Présents : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, LEGRAND Clément, LAPORTE Christophe, IRIGOYEN Bruno, PAILHAS Michel, DUCASSE Christophe.

Mmes CARRERE Annie, GESTAIN Josiane, URRICARIET Cécile, BERTHIER Aline.

Date d'affichage**9.02.2010**

Absents excusés : Mmes LOISELLE Elodie, Mrs FERRER Alain, DHUGUES Jean-Louis.

Secrétaire : Mr PAILHAS Michel.

Objet de La Délibération : espace public informatique.

Mr le maire propose qu'un espace public informatique s'installe sur notre canton en lien avec l'association « coup de pouce ». Il souligne l'intérêt majeur pour notre commune de s'inscrire dans cette démarche.

Avec la création de cet espace, les habitants du canton pourront avoir accès à l'outil informatique, aux réseaux d'information, de communication. Cela permettra également aux enfants, collégiens et lycéens d'avoir accès à la médiathèque départementale. Mr le maire propose que cet espace soit déployé sur deux communes, Castéra-Lou et Pouyastruc ; lieux où l'association 'Coup de Pouce » exerce ses activités.

Le conseil municipal autorise Mr le maire à signer la convention de partenariat avec le conseil général et demande de confier la gestion de l'espace informatique à l'association Coup de pouce.

Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture
Le :
Et publication ou notification
Du :

Ainsi fait et délibéré,
Les jour, mois, et an ci-dessus.
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents
Le Maire,